

# BULLETIN DE DON PONCTUEL

Ce bulletin est à signer et à renvoyer, accompagné de votre chèque ou ordre de virement, à :

Fondation de l'AP-HP pour la Recherche  
3 avenue Victoria  
75004 Paris

## DON PONCTUEL

De la part de :  Mme  Mr  Mr et Mme

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

PAYS \_\_\_\_\_ TELEPHONE \_\_\_\_\_

EMAIL : \_\_\_\_\_

D'un montant de :  50 €  100 €  250 €  500 €  1000 €

Ou montant libre de : \_\_\_\_\_ €

Par chèque, à l'ordre de la Fondation de l'AP-HP pour la Recherche

Par virement bancaire de France et de l'étranger :

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé R.I.B	Titulaire du compte
42559	00004	41020039433	01	Fondation AP-HP pour la Recherche
IBAN			BIC	
FR76 4255 9000 0441 0200 3943 301			CCOPFRPPXXX	

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Signature :

Les sommes versées à la Fondation de l'AP-HP pour la Recherche sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de leur montant (dans la limite de 20% du revenu imposable), de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% de leur montant (dans la limite de 50 000€), de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% de leur montant (dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).

**Un reçu fiscal vous sera adressé après réception de votre don.**

**Vos dons redonnent espoir à des milliers de patients.  
Merci pour votre soutien!**